



Mise à l'ordre du jour assemblée générale

Par **emmat68**, le **14/04/2022** à **12:55**

Bonjour,

Je viens de recevoir ma convocation à l'AG de ma copropriété prévue le 12/05.

J'ai demandé au syndic de faire figurer la proposition de changement de syndic par voie recommandée avec AR en novembre 2021.

Cette proposition ne figure pas à l'ordre du jour de l'AG.

Quels sont mes recours?

En vous remerciant par avance.

Par **youris**, le **14/04/2022** à **15:14**

bonjour,

proposiez-vous un nouveau syndic après un devis ?

l'ordre du jour est établi en concertation avec le conseil syndical.

avez-vous posé la question à votre conseil syndical ?

voir ce lien : comment changer de syndic en fin de mandat ?

salutations